



# CHANTIERS DE JEUNES Provence Côte d'Azur

**Février à Juin  
2021**

**De 13 ans à 17 ans**



**Pour construire ses  
loisirs toute l'année...**

Soirées, sorties, mercredis,  
dimanches, samedis, vacances  
scolaires, séjours, week-ends...



# CONSTRUIRE SES LOISIRS

## **Un projet**

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre. Nous donnons à tous, les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animations amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

## **Un Contrat**

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

## **Une journée type**

Après le petit-déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes partent seuls faire les courses. A leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10h30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 19h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc).

# LES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE

## **Les séjours**

Les séjours ont lieu lors des périodes de vacances scolaires. Cinq heures de chantier sont au programme le matin. Les travaux varient selon les lieux, de la restauration à l'aménagement de locaux et à la protection de l'environnement. Les après-midi et les soirées sont consacrées aux activités sportives et de loisirs en fonction des possibilités du lieu et des désirs du groupe.

## **Journée chantier / activité**

Les Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur proposent aux jeunes de venir pendant les vacances scolaires faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro projet.

## **Les mercredis chantier / activité**

Les mercredis après-midi, la Maison des Chantiers est ouverte et tu peux venir faire du chantier ou participer aux activités programmées. Tu peux également mettre en place un micro-projet.

Accueil de 14h00 à 18h00.

Le chantier :

Les mercredis quand tu participes au chantier, tu gagnes deux "points tortues" soit 14 euros. Tu peux alors t'en servir pour une activité payante du mercredi, pour un W.E ou pour un micro-projet.

## **Les week-ends**

Ils commencent le samedi à 13h30 et finissent le dimanche aux environs de 18h. Le samedi après-midi est consacré au chantier et le dimanche à l'activité de loisir.

## **Les micro-projets**

Pour organiser une après-midi, un week-end d'activité (ski, voile, tournoi de foot...), ou une soirée (spectacle ou concert) avec des ami(e)s, tu as la possibilité de venir à l'association pour organiser ton projet.

Tu pourras effectuer des recherches (internet, prospectus...), nous demander conseil et construire ton projet.



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## Comment s'inscrire

Une réservation téléphonique est préférable.

Vous avez un délai de 5 jours pour nous faire parvenir votre fiche d'inscription, l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes.

Nous vous confirmons alors l'inscription par courrier ou par mail en y joignant notre projet éducatif et les pièces à compléter pour votre dossier : fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale.

Le solde de votre participation devra nous parvenir 10 jours avant le début du stage (sans quoi la votre réservation ne serait plus prioritaire) avec un certificat médical de "non contagion, d'aptitude à la pratique des sports de plein air et d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires". Vous recevrez alors une "feuille de route" vous donnant toutes les informations complémentaires (heures de rendez-vous, affaires indispensables...)

Règlement par chèque à l'ordre des Chantiers de Jeunes P.C.A

Les chèques vacances sont acceptés.

Pour les aides aux vacances de la CAF, nous consulter.

## L'adhésion

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros.

## Réduction

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents réguliers de la région PACA et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (sur présentation du quotient familial fourni par la CAF, ou à défaut l'avis d'imposition)

## Annulations

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable. Moins de 10 jours avant le début du stage le montant des arrhes sera retenu (le cachet de la poste faisant foi). Arrivées tardives et départs anticipés ne font l'objet d'aucun remboursement.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps, nous vous ferions une autre proposition dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

# SÉJOURS DES VACANCES D'HIVER

*Le Fort Royal de l'île Sainte  
Marguerite à Cannes*

Du 20 au 27 Février 2021

*Le Fort Royal de l'île Sainte  
Marguerite à Cannes*

Du 27 Février au 6 Mars 2021

# SÉJOURS DES VACANCES DE PRINTEMPS

*Le Fort Royal de l'île Sainte  
Marguerite à Cannes*

Du 24 Avril au 1er Mai 2021

*Le Fort Royal de l'île Sainte  
Marguerite à Cannes*

Du 1er au 8 Mai 2021

## **Participation demandée**

*Séjour de 8 jours*

Pour les structures : 360 euros

Pour adhérents hors région : 272 euros

Pour les adhérents de la région : 200 euros

Tarifs dégressifs pour les Cannois : de 64 à 144 euros

# AU PROGRAMME DE FEVRIER

Tous les mercredis et samedis, tu as la possibilité de faire du chantier pour gagner des "points tortues" ou les utiliser pour participer à une activité programmée.

## Février / Mars

Mercredi 03/02 :

Activité patinoire / chantier

Samedi 06/02 :

Micro-projet

Dimanche 07/02 :

Micro-projet

Mercredi 10/02 :

Activité Bloc Party / chantier

WE des 13/02 et 14/02 :

Au Fort Royal

Mercredi 17/02 :

Activité cinéma / chantier

VACANCES D'HIVER

Mercredi 10/03 :

Activité équitation / chantier

WE des 13/03 et 14/03 :

Au Fort Royal

Mercredi 17/03 :

Activité réalité virtuelle / chantier

Samedi 20/03 :

Micro-projet

Dimanche 21/03 :

Micro-projet

Mercredi 24/03 :

Activité Lock Out / chantier

## Mars/ Avril

Samedi 27/03 :

Micro-projet

Dimanche 28/03 :

Micro-projet

Mercredi 31/03 :

Activité VTT / chantier

Samedi 03/04 :

Micro-projet

Dimanche 04/04 :

Micro-projet

Mercredi 07/04 :

Activité High Tech to Move /  
chantier

WE des 10/04 et 11/04

Au Fort Royal

Mercredi 14/04 :

Activité Jump XL / chantier

### Participation demandée :

- **Les Week-ends Fort** : 15 euros
- **Les Mercredis** :
  - Patinoire, block party, Cinéma, VTT, High Tech to Move, Jump XL, aviron, bubble bump, bowling, escalade, paddle : 1 "point tortue" (7€)
  - Karting, Equitation, lock out, réalité virtuelle, karting, accrobranche : 2 "points tortues" (14€)

# À JUIN 2021

*Ce programme est à titre d'exemple. tu peux aussi mettre en place des activités, des week-ends et des micro-projets.*

## Avril / Mai

Samedi 17/04 :

Micro-projet

Dimanche 18/04 :

Micro-projet

Mercredi 21/04 :

Activité Bubble Bump / chantier

VACANCES DE PRINTEMPS

Mercredi 12/05 :

Activité accrobranche / chantier

Samedi 15/05 :

Micro-projet

Dimanche 16/05 :

Micro-projet

Mercredi 19/05 :

Activité aviron / chantier

WE des 22/05 et 23/05 :

Au Fort Royal

Mercredi 26/05 :

Activité bowling / chantier

Samedi 29/05 :

Micro-projet

Dimanche 30/05 :

Micro-projet

## Mai / Juin

Mercredi 02/06 :

Activité paddle / chantier

WE des 05/06 et 06/06 :

Au Fort Royal

Mercredi 09/06 :

Activité Karting/ chantier

Samedi 12/06 :

Micro-projet

Dimanche 13/06 :

Micro-projet

Mercredi 16/06 :

Activité escalade / chantier

Samedi 19/06 :

Micro-projet

Dimanche 20/06 :

Micro-projet

Mercredi 23/06 :

Activité Jump XL / chantier

Samedi 26/06 :

Micro-projet

Dimanche 27/06 :

Micro-projet

# LE FORT ROYAL

## DE L'ÎLE STE MARGUERITE À CANNES



### Effectif

15 jeunes



### Le lieu de vie

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVII<sup>ème</sup> siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



### Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Le groupe est hébergé dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



### Le chantier

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager différentes parties du Fort (caladage, rejointoiement, rénovation intérieure...)



### Les activités

Des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités. Pour les vacances de Printemps, une activité nautique est d'ores et déjà prévue.





# ANIMATION DE PROXIMITÉ

## La Maison des Chantiers de Jeunes

La Maison des Chantiers de Jeunes est le siège social de l'association à Cannes la Bocca. Elle a été réalisée en grande partie par les jeunes. Elle est le point de départ de nos activités.

Tous les jeunes adhérents de l'association peuvent venir participer aux activités, trouver une aide, un conseil et recevoir un accompagnement social ou scolaire.

## L'organisation

Nous donnons la possibilité aux jeunes d'autofinancer leurs loisirs en faisant du chantier. En échange du temps de chantier les jeunes gagnent des "points tortues" qui leur permettent de participer à des temps d'activité et de loisirs à moindre coût (1 "point tortue" équivaut à 7 euros).

## Les mercredis chantiers-activités :

Chaque mercredi, nous donnons aux jeunes le choix de participer à une activité de loisir programmée ou de faire du chantier pour gagner des "points tortues". Il s'agit d'un réel échange entre activité de chantier utile et activité de loisir payante.

Cette action leur donne une possibilité d'autonomie dans le financement et le choix de leurs loisirs pour organiser leur temps libre.



## Samedis et dimanches micros-projets :

Dans la continuité du fonctionnement énoncé précédemment, nous développons des micro-projets, choisis et portés par les jeunes.

Des samedis et dimanches sont consacrés au chantier pour l'obtention des "points tortues" ou pour la mise en place de projets et activités.

## Les vacances scolaires :

Nous proposons le même fonctionnement durant les vacances scolaires. Les jeunes peuvent venir pendant les vacances faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit pour travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.



# INFORMATIONS DIVERSES

## Autorisations de travaux

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

## Réglementation

Tous nos séjours sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

## Agréments

Notre association est agréée "jeunesse et éducation populaire" par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et "association de défense de l'environnement" par le Ministère de l'Environnement.

## Encadrement

Les directeurs et animateurs sont diplômés, leur rôle est d'accompagner les jeunes dans l'organisation et la mise en place du séjour. Ils sont garants de la sécurité morale et physique des jeunes.

## Assurance

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités.

## Tarifs

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du logement et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

## Autres actions

**Action spécifiques** : nous organisons ponctuellement des projets spécifiques qui sont basés sur le projet éducatif des Chantiers de Jeunes. Ces actions sont réalisées en fonction des demandes de nos différents partenaires (chantier d'insertion, classe patrimoine...)

## La formation d'animateurs

L'association a mis en place un système de bourse, pour aider au financement du B.A.F.A et B.A.F.D.

Pour toute information, contacter Laëtitia au 04.93.47.89.69.

# Fiche d'inscription

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

.....

Profession : .....

N° tél : .....

E-Mail : .....

Autorise mon fils, ma fille :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

N° tél : .....

E-Mail : .....

à participer aux activités organisées par les Chantiers de Jeunes et je  
l'inscris au séjour de : .....

Du : ..... au : .....

Pendant ce séjour vous pourrez me joindre :

.....

Tél : .....

Je souscris aux conditions générales. J'autorise les organisateurs à faire prodiguer les soins médicaux et chirurgicaux éventuellement nécessaires. Veuillez trouver ci-joint le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et 50% du prix du séjour à titre d'arrhes.

J'autorise les C.J.P.C.A à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de présentation et de promotion des chantiers bénévoles :

OUI  NON

Signature des parents :

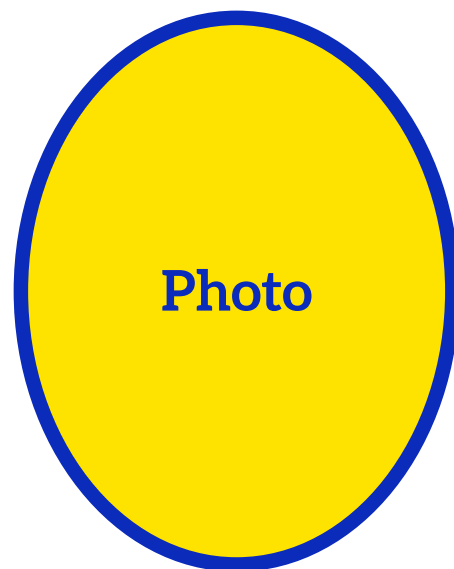
Pourquoi je veux participer à ce chantier ?

.....

.....

.J'ai pris connaissance du contrat que les Chantiers de Jeunes passent avec moi (5h00 de chantier, vie collective, voir projet de l'association) et je m'engage à participer à sa mise en oeuvre lors de mon séjour.

Signature du participant :



**Vous détenez à présent  
toutes les informations  
nécessaires. Il ne reste plus  
qu'à vous inscrire le plus  
rapidement possible.**



**Chantiers de Jeunes Provence  
Côte d'Azur**

**7, avenue Pierre de Coubertin**

**06150 Cannes la Bocca**

**☎ : 04 93 47 89 69**

**✉ : [cjpca@club-internet.fr](mailto:cjpca@club-internet.fr)**

**[www.cjpca.org](http://www.cjpca.org)**

